

# 75 : la Samaritaine version luxe prend de la hauteur

*Pour transformer les anciens grands magasins en hôtel de luxe et en galerie marchande, le groupe de Bernard Arnault a obtenu du maire de Paris une dérogation au Plan local d'urbanisme que dénoncent les associations.*

**P**eut-on surélever des immeubles de la rue de Rivoli ? C'est la question que posent trois associations parisiennes regroupées au sein du collectif Samaritaine à la suite du vote, en juillet, par le Conseil de Paris d'une révision simplifiée du PLU. Elles envisagent des recours juridictionnels en raison d'irrégularités dans la procédure.

Celle-ci autorise en effet une surélévation de sept mètres de la Samaritaine. Les associations craignent que ce précédent n'ouvre la voie à beaucoup d'autres dérogations.

Dans la perspective protégée allant de l'Arc de Triomphe à l'Hôtel de Ville, les façades des bâtiments ne doivent pas dépasser 18 mètres avec un couronnement possible de six mètres. Or, les projets de réaménagement de la Samaritaine par le groupe de luxe LVMH prévoient de porter la hauteur des bâtiments à 25 mètres, plus six mètres de couverture.

La Ville minimise cette modification en assurant qu'elle "ne remettra pas en cause l'existence du fuseau protégé, mais l'adaptera sur le site de la Samaritaine en tenant compte du bâti existant, et autorisera un dépassement mineur pour le réaménagement des bâtiments".

L'immeuble principal qui domine le Pont Neuf d'un côté et la rue de Rivoli de l'autre est un magnifique spécimen d'Art Déco avec sa façade dessinée par l'architecte Henri Sauvage en 1925.



Pierre Camateros cc by sa 3.0

La Samaritaine vue du Pont Neuf, façade qui ne sera pas modifiée

Cela fait dix ans que les célèbres magasins des bords de Seine sont fermés. Les bâtiments ont été rachetés en 2001 par le groupe LVMH, dirigé par Bernard Arnault, qui veut transformer les 67 000 m<sup>2</sup> encore inoccupés.

Les projets de LVMH retenus par la Mairie de Paris prévoient d'en faire un hôtel de luxe sur le côté Seine, de créer des surfaces commerciales et des galeries marchandes.

Des bureaux devraient également voir le jour dans les étages. Et quelques espaces devraient être réservés à des logements sociaux et à une crèche.

Mais cette restructuration n'est pas non plus du goût des associations qui dénoncent le cadeau fait à un groupe privé en échange de la construction d'un trop petit nombre de logements sociaux.

**Christophe de Chenay,**  
rédacteur à Liaison,  
avec la documentation de  
"La lettre du XVI<sup>e</sup> demain"

Les membres du collectif Samaritaine :

- Association Accomplir
  - Association SOS Paris
  - Association Ensemble rue Baillet
- [www.collectif-samaritaine.fr](http://www.collectif-samaritaine.fr)

### DEMANDE D'ABONNEMENT

Je m'abonne à "Liaison" (un an, 10 numéros)

Nom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Ci-joint un chèque de 25 € à Ile-de-France Environnement.